



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Fonctionnement

Question écrite n° 9951

#### Texte de la question

M Michel Pelchat attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur le manque d'effectifs dans les services sociaux scolaires. Il lui demande de bien vouloir l'informer des mesures de recrutement qu'il compte prendre en faveur des assistantes sociales de ce secteur, et ce afin de permettre à cette profession d'exercer son métier avec efficacité.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Les emplois d'assistante sociale auprès des élèves sont au nombre de 1 574, dont 1 535 ont été transférés en 1985 du budget du ministère des affaires sociales au budget de l'éducation nationale. La loi de finances pour 1989 a bien montré l'importance accordée à ce secteur, dans la mesure où, parmi les 350 créations d'emplois de personnel non enseignant, 30 postes ont été consacrés au service social scolaire. L'organisation de la session 1988 du concours a permis de pourvoir récemment trente-quatre postes (onze par le concours externe et vingt-trois par le concours interne). Un projet de recrutement de 106 assistantes sociales est, en outre, envisagé au titre de l'année 1989 : cinquante-trois postes seront offerts au concours externe et cinquante-trois au concours interne.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Pelchat Michel](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9951

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** éducation nationale, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** éducation nationale, jeunesse et sports

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 février 1989, page 840